

# [Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **25 (1887)**

Heft 48

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-190058>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tiont per derrai. Ma fâi, ein épéclieint lo carreau, cein fe arrevâ lo relogeu que châtôt su lo chenapan et que sè met à criâ âo voleu, se bin que lo lârro sè trovâ prâi coumeint 'na ratta, kâ lè dzeins que pas-sâvont lâi bârront lo tsemin po lâi gravâ dè dé-campâ et la police fut bintout quie po lo menâ âo violon.

Quand dû paraitrè et que fut âo tribunal, lo président lâi fâ :

— Quand vo z'âi z'u brezi lo carreau et que vo z'âi fourrâ voutra man pè lo perte, l'étâi bin dein l'einteinchon dè robâ dâi montrès, qu'ein ditès-vo ?

— Bin su, repond lo chenapan, dein ti lè cas, n'étâi pas po ein mettrè !

### BAISER VOLÉ

par Eugène MORET.

#### IV

Thérèse, qui ne vivait que pour sa mère, veillant à ce que rien ne la troublât dans sa douce quiétude, heureuse, le soir, quand elle avait su, dans la journée, écarter d'elle tout ce qui pouvait lui apporter un chagrin ou une peine, si légère qu'elle fût, n'avait garde de se faire l'écho de plus d'une contrariété qu'elle avait recueillies dans les deux longues heures que la leçon de M<sup>lle</sup> Lucrèce lui prenait.

A quoi bon lui raconter mille petits ennuis dont elle avait cru avoir à se plaindre : des piqûres d'épingle, un mot malheureux de l'élève, un autre maladroit ou un peu dur de la mère.

Niaiseries que tout cela et autant en emportait le vent.

Ce qui était nécessaire, c'était de vivre, et on vivait, dans le petit appartement des Batignolles, depuis que la leçon était survenue si à propos. Quelques jours encore auparavant et c'était la misère noire qui y entraît et les derniers haillons qui en sortaient. Ce sont là des choses peu croyables et qui arrivent cependant tous les jours dans ce grand Paris, où les riches et les pauvres se coudoient sans même se connaître, sans même quelquefois se deviner.

Que voulez-vous que fassent deux femmes pauvres, isolées, sans relations, ou qui se sont juré de briser avec toutes ? Travailler, mais quel travail ? Un métier ? lequel peut avoir une femme, fatiguée et vieillie, qui a apporté deux cent mille francs de dot dans sa corbeille de mariage et dont, il y a à peine quelques années, on citait les chevaux comme les plus beaux de Paris et l'hôtel comme un des mieux compris ? Sa famille ? elle ne la voyait plus et ne voulait plus la voir, pas plus que ses amis les plus intimes, qui ignoraient à quel point elle était tombée et ce qu'elle était devenue. Son mari ? elle y pensait toujours, mais ne le rencontrait jamais.

Les deux malheureuses femmes, tout à fait seules, soit qu'elles eussent péché par excès de dignité ou que la fatalité eût trop brouillé leur jeu, ne pouvaient assurément ne plus compter que sur elles.

Illusion peut-être encore ; car, brisée par la maladie et ses désespoirs successifs, la pauvre mère n'était capable de rien et tout reposait sur une autre tête, cette gracile et douce personne, d'une aussi sérieuse intelligence et qui se faisait annoncer si humblement sous le nom de M<sup>lle</sup> Thérèse.

Oui, M<sup>lle</sup> Thérèse Maignan d'Arcy.

Mais chut ! ce nom tout le monde devait l'ignorer, et la comtesse d'Arcy, repliée dans sa misère, ne le prononçait plus.

Les deux femmes, d'ailleurs, s'entendaient admirable-

ment. Le sort leur avait été contraire, leur rêve était désormais de vivre cachées et éloignées du monde qui les avait connues. Dans leur effroi du grand jour et de la lumière des lustres, l'obscurité même dont elles s'enveloppaient et dont elles étaient avides était une joie dans leur misère et la seule qui leur apportât un peu d'apaisement.

Plus de visites, de soirées, de réunions mondaines, de théâtre : la comtesse d'Arcy n'habitait plus Paris, le Paris où elle avait compté.

On l'y oubliait, ainsi que sa fille, qui, modeste déjà au temps de sa splendeur, y avait laissé peu de traces.

Se promener dans un quartier où elles passaient ignorées et ne couraient pas le risque d'être reconnues, le soir gagner l'église modeste et s'y perdre dans la foule discrète, revenir calmes dans le domicile tranquille qu'elles s'étaient choisi, constituaient tout le charme et la douceur d'une vie qu'elles n'avaient pas ambitionnée, mais acceptée avec résignation.

— Garde ta leçon longtemps, dit un jour M<sup>me</sup> Maignan à sa fille ; avec ce qu'elle te rapporte, j'ai fait le compte, nous pouvons vivre en toute sécurité et attendre sans trop souffrir des jours meilleurs.

Thérèse hocha la tête.

La comtesse, elle, sourit, et ce sourire en disait gros.

— Ton père nous reviendra.

— Il a bien tardé, hasarda la jeune fille.

— Sans doute, mais il se lassera de la vie qu'il mène ; je le sais par cœur, mon pauvre. Il m'aime, il t'adore, et ce n'est qu'une fausse honte qui le retient loin de nous.

Et la leçon continuait, mais singulière maison néanmoins et qui faisait parfois réfléchir Thérèse, qui se demandait alors si elle pourrait la fréquenter longtemps.

Pourquoi pas ?... elle était bien payée, et l'élève, pour avoir hérité quelque peu de l'originalité de sa mère, de ses goûts, de sa coquetterie et de ses tournures d'esprit, n'avait rien de déplaisant.

Mais quelle singulière maison vraiment ! Quelquefois on s'y montrait économe, rigide, avare même et elle paraissait déserte ; d'autres fois, c'était le contraire : elle était bruyante, remplie de visiteurs, avec un bruit de fêtes tapageuses. On n'y parlait que de grands diners, de raouts, de courses, de *five o'clock*, de sauteries et de jeux de toutes sortes. Le boudoir se remplissait de fleurs et le salon de bibelots coûteux. Le matin, quand Thérèse arrivait, grave, sérieuse, réfléchie, il lui fallait traverser des pièces embarrassées, les meubles dérangés, tachés de bougie, les tapis fripés et poussiéreux. La salle de travail n'était pas prête. Le piano, chargé de partitions qui n'avaient absolument rien de classique et qui rappelaient les grands succès parisiens de la veille, n'était plus à sa place. Madame était encore dans ses appartements ; mademoiselle se levait à peine.

Il était évident qu'on avait dansé une partie de la nuit, soupé, joué, quoi encore ?... et que, tombant au milieu de ce groupe de domestiques fatigués, harassés, mécontents peut-être, l'institutrice semblait un remords vivant.

(A suivre).

Une scène très gaie s'est passée l'autre jour à la gare de Lausanne. Une famille anglaise, en séjour à Montreux, prenait le train pour cette localité après avoir passé la journée à Lausanne, où elle avait fait divers achats.

Au moment où nos gens vont monter en wagon, le contrôleur remarque dans les bras de la gouvernante un joli petit chien mouton.

— Pardon, madame, dit-il, vous ne pouvez pas garder votre chien avec vous.

— Aoh !... je vôlais le garder, moà !

— C'est impossible. Les chiens sont taxés et renfermés dans un wagon spécial.

— Pas lé mienne !

— Le vôtre aussi,... il n'y a pas d'exception.

— Je mettrai là, dans mon sac de nouit !

— Ça n'est pas permis, vous dis-je !

— Je mettais toujours... en Angleterre.

— Eh bien, en Suisse, il faut vous séparer de votre chien durant le trajet et payer la taxe.

— Je payais pas ! Je laissais la chienne.

— Comme vous voudrez.

La gouvernante tend le chien en grommelant quelques phrases indignées. L'employé s'empare de la bête, qui se laisse faire, mais aussitôt il la rend au milieu des rires de la foule accumulée sur le quai.

Le chien était empaillé et venait d'être acheté au Bazar vaudois, à l'intention d'un bébé de Montreux.

*Un cas de conscience.* — Depuis longtemps M<sup>me</sup> B... cache son âge. Tant qu'il ne s'agit que de tromper quelques bonnes amies, qui le lui rendent bien, elle n'y voit pas grand mal, mais il s'est présenté dernièrement un cas plus embarrassant. Elle devait témoigner en justice sous la foi du serment... et elle était très dévote ! Durant trois jours et trois nuits, elle fut inquiétée par cette angoissante situation. Elle trouva cependant le moyen de s'en sortir. Lorsque le président lui eut demandé son âge, suivant la formule sacramentelle, elle répondit d'une voix forte et assurée : — Trente-et-un ans... Et tout bas, de manière à n'être entendue que de sa conscience, elle ajouta : « Depuis neuf ans. »

— Ah ! mon neveu, je devine ce qui t'amène : tu ne me viens voir que quand tu as besoin d'argent.

— Ma chère tante, je t'assure que je ne pourrais guère venir plus souvent.

Examen dans un lycée de jeunes filles :

— Voyons, mademoiselle, remettez-vous... Est-ce que c'est ma question qui vous embarrasse ?

— Non, monsieur, c'est la réponse.

Un renard à deux jambes s'introduisait dernièrement dans le poulailler d'un village des environs de Lausanne. C'était à une heure avancée de la nuit. Le propriétaire du poulailler, rentré un peu tard, se mettait au lit, mais sa moitié était encore vêtue. En ce moment, les cris perçants d'une poule se firent entendre près de la maison. La femme, jugeant qu'on en voulait à ses volatiles, se hâta d'éclairer une lanterne, et s'élança sur les traces du ravisseur que trahissent les cris répétés de la pauvre poule, dont les jambes sont liées au moyen d'une forte ficelle.

— Arrêtez ! voleur !... Voulez-vous me rendre ma poule, coquin que vous êtes !... Le voleur, peu ingambe, à ce qu'il paraît, se voyant sur le point d'être atteint, et ne voulant pas lutter avec une

femme pour si peu de chose, s'arrête brusquement : « Ah ! vous voulez votre poule ?... Eh bien, on vous la donnera... Il n'y a pas besoin de tant crier... Mais m'enlève qui vous la rend sans reprendre ma ficelle !... »

*Côtelettes de porc aux fines herbes.* — Mettez, dans une casserole à sauter, le nombre de côtelettes dont vous avez besoin, avec un morceau de beurre frais, du sel et du poivre. Faites prendre une bonne couleur des deux côtés ; mouillez avec du vin blanc coupé d'eau, et laissez cuire. Quelques moments avant de servir, ajoutez ciboules, cerfeuil et persil haché.

La livraison de *Novembre* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants : La navigation transatlantique, par M. G. van Muyden. — Etudes contemporaines. Eugène Rambert, par M. Henri Warnery (Seconde partie). — Celui de Jenny. Nouvelle, par M. T. Combe. — La condition sociale des femmes, par M. Ernest Naville. (Seconde partie). — Croquis russes. III. Le conservatoire. par M. J. S. Patru. (Seconde et dernière partie.) — La cour de France et la société au XVI<sup>e</sup> siècle, par M. Francis Decrue. (Cinquième et dernière partie.) — L'incendie de Moscou. Roman russe, de M. Grégoire Danilevsky. (Huitième partie.) — Chroniques parisiennes, allemande, anglaise, russe, suisse, politique. Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez M. Georges Bridel, à Lausanne.

**Réponse** au problème de samedi : La 1<sup>re</sup> aiguille fera 11  $\frac{1}{9}$  tours ; la 2<sup>me</sup>, 1  $\frac{1}{9}$  tour ; la 3<sup>me</sup>,  $\frac{1}{9}$  de tour. — Ont répondu juste : M. Souter, cafetier, à Vevey, et M<sup>me</sup> Fanny Mayor, à Neuchâtel. Cette dernière a obtenu la prime.

#### Question.

Un de nos abonnés de Paris pose la question suivante : Comment faire pour mettre la poule au pot quand on n'a qu'un canard ?

Prime : *La vieille milice*, par M. Dénéreaz.

**THÉÂTRE.** — Demain dimanche, grande représentation :

#### La Boîte à Bibi,

vaudeville en 3 actes, dans lequel M. Hems jouera le rôle d'Amable Cassegaul. — Nous rappelons que M. Hems a baissé le prix des places pour le dimanche, et que celles prises à l'avance chez MM. Tarin et Dubois seront au même prix que les places prises au bureau du théâtre.

L. MONNET.

**FAVEY ET GROGNOZ**, à l'Exposition universelle de 1878. — **Course à Fribourg et à Berne**, pendant le Tir fédéral. *Quatrième édition*, augmentée de : **Une entrevue avec Favey et Grognoz à Valiorbes.** — La Mappemonde qui penche. — L'histoire de Guyaume Tè. — La Bataille de St-Dzàquié. — On voidzo ein tsemin de fai. — Lo Corbé et lo Renà. — Anecdotes. — Illustrés de 20 jolies vignettes par E. DÉVERIN. — En vente au bureau du *Conteur vaudois* et chez les principaux libraires. — Prix : 2 francs.

**AGENDAS POUR 1888.** Papeterie MONNET, rue Pépinet, 3. *Messageur boîtes de Berne et Vevey.*

**VINS DE VILLENEUVE**  
Amédée Monnet & fils, Lausanne.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD ET V. FATIO